

Stratégies de placement à l'ère de l'imprévisibilité – Ranga Chand



En période de turbulence, quand tout ce que vous lisez et entendez n'est que déclin des marchés, récession possible et prédiction de dégringolade des marchés mondiaux, il est difficile de rester calme. La pensée que son bas de laine puisse perdre 20 %, 30 % (ou même plus) de sa valeur est effectivement déplaisante. Toutefois, il est important de prendre du recul, de vous concentrer sur vos objectifs financiers à long terme et d'éviter de réagir impulsivement. Le prix à payer lorsque l'on vend sous l'effet de la panique peut se révéler très élevé et causer des dommages durables. Voici quelques stratégies pour vous aider à faire face à l'imprévisibilité des marchés et vous doter d'un plan d'action plus objectif.

• Établissez un plan

La pierre angulaire de toute stratégie de placement fructueuse est d'établir un plan financier qui tient compte de vos besoins particuliers, de votre période d'investissement prévue et de votre tolérance au risque. Un bon plan doit correspondre à votre situation individuelle : il peut être très audacieux pour une personne dans la vingtaine ou modérément prudent pour une personne dans la cinquantaine. Cependant, ce qui importe le plus, c'est que vous respectiez votre plan. N'oubliez pas qu'un plan financier est un outil conçu pour vous aider à atteindre vos buts. Lorsque vos objectifs changent, votre plan devrait aussi changer. Si votre plan n'est pas bien défini, vous seriez peut-être intéressé à amorcer votre démarche en examinant certains outils de planification financière et de planification de retraite disponibles sur des sites Web comme celui de BMO Ligne d'action.

• Réévaluez votre tolérance au risque

Quels que soient les revirements du marché, votre

tolérance au risque et vos objectifs de placement devraient vous permettre de maintenir le cap. Malheureusement, bon nombre d'investisseurs n'affichent une bonne tolérance au risque que lorsque le marché est à la hausse. Quand le marché est à la baisse, ils sont soudainement pris d'une crise de panique aiguë. Si tel est votre cas, c'est peut-être le signe que votre répartition d'actif ne reflète pas exactement votre véritable tolérance au risque. Si votre portefeuille d'actions actuel vous empêche de dormir la nuit, il serait peut-être indiqué de réduire votre participation de 10 % ou même de 20 %. Vous n'êtes pas obligé de modifier votre répartition d'actif d'un seul coup; vous pouvez le faire graduellement en choisissant d'effectuer vos futurs placements dans des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire. Toutefois, si vous ne pouvez absolument plus tolérer votre répartition d'actif actuelle, vous vous sentirez peut-être un peu mieux en retirant un petit montant de votre portefeuille d'actions pour le placer ailleurs.

• Concentrez votre attention sur votre période d'investissement

Si votre période d'investissement et votre tolérance au risque générale n'ont pas changé, vous ne devriez probablement pas apporter de changements importants à votre portefeuille. Pour en être sûr, revenez à la base de votre démarche. Si vous investissez dans le but d'avoir éventuellement un revenu de retraite, vous prendrez quand même votre retraite. Si l'an dernier votre période d'investissement était de 15 ans, il vous reste maintenant 14 ans avant d'y arriver — soit amplement le temps de vous remettre de la dégringolade des marchés. C'est sur ce point fondamental que vous devez vous concentrer et non sur les mouvements actuels du marché boursier.

• Gardez un portefeuille diversifié

Personne ne peut prédire quels placements progresseront. Ni quand. Le meilleur conseil est donc de maintenir une bonne diversification de votre portefeuille en assurant une répartition appropriée de vos participations en actions, en obligations et en liquidités. En plus de servir de fonds d'urgence, les réserves liquides donnent de la stabilité à un portefeuille de placements, alors que les titres à revenu fixe lui procurent des revenus réguliers. Les deux peuvent aider à atténuer l'effet des mouvements du marché boursier. Quant aux actions, bien que sujettes à la volatilité à court terme, elles ont toujours, par le passé, produit les rendements les plus élevés et la meilleure protection contre l'inflation à long terme.

• Investissez régulièrement

Si vous investissez actuellement par le biais d'un régime de cotisations pré-autorisées ou si vous faites des versements mensuels dans un régime d'employeur, continuez! En adoptant cette stratégie appelée « méthode de la moyenne d'achat », vous investissez un montant fixe à intervalles réguliers. Cette méthode vous permet de profiter des hauts et des bas du marché, et de réduire le prix moyen de vos placements dans le temps. Les investisseurs qui cotisent régulièrement à un régime peuvent amoindrir les effets du déclin du marché sur l'ensemble de leur portefeuille en continuant d'acheter lorsque les cours ont touché ou sont sur le point de toucher leurs plus bas niveaux. Quand le marché reprendra, leurs achats enregistreront un profit.

• Ayez des attentes réalistes

Comme la plupart des investisseurs le savent, le rendement total d'un titre boursier provient de deux sources : les dividendes et les gains en capital. Au cours des 50 dernières années, le rendement en dividendes des titres composant l'indice S&P 500 a atteint environ 4 % en moyenne et compte généralement pour 40 % du rendement total de l'indice, qui est d'à peu près 11 %. Aujourd'hui, cependant, le rendement en dividendes a reculé à un creux record d'environ 1,5 %. De plus, bien que les cours boursiers puissent fluctuer et fluctuent effectivement beaucoup à court terme, le rendement en gains en capital ne peut augmenter plus vite que le rythme de croissance à long terme de l'économie.

Alors, qu'est-ce que cela signifie pour les rendements boursiers à venir? Si l'on fait une estimation approximative, que l'on prend pour hypothèse un rendement en dividendes de 1,5 % à 2 % et que l'on prévoit un taux de croissance à long terme réel (ajusté en fonction de l'inflation) de l'économie de 2,5 % à 3 %, cela sous-entend que les rendements réels futurs des marchés boursiers se situeraient dans la fourchette de 4 % à 5 %. Si l'on ajoute un taux d'inflation de 3 %, qui correspond à la moyenne historique à long terme pour l'Amérique du Nord, on peut en conclure que les investisseurs pourraient s'attendre à un taux de rendement nominal du marché boursier d'environ 7 % à 8 %, ce qui est bien inférieur au rendement moyen à long terme de 10 % à 11 %. Bien que personne ne puisse prédire l'avenir, il semble prudent d'établir son plan financier en pensant que les rendements boursiers seront dorénavant inférieurs à ce qu'ils étaient. De cette façon, tout redressement prendra la forme d'une prime.

À l'intérieur...

2 Fonds diversifié mondial Altamira
Offert en partie par Altamira

3 Rendement élevé et risque élevé
ne vont pas toujours de pair
Offert en partie par GGOF

4 Les soins de santé,
aujourd'hui et demain
Offert en partie par Talvest

5 Introduction aux fonds d'investissement
de travailleurs : avantages fiscaux et
potentiel de croissance supérieur
Offert en partie par Vengrowth

6 Tourné nationale sur les fonds
d'investissement 2003

Offert en partie par



Fonds diversifié mondial Altamira



Occasions de placement à l'échelle mondiale

Les investisseurs qui désirent diversifier leur portefeuille devraient envisager un fonds commun de placement qui investit dans des actions, des obligations et des titres à court terme internationaux. En effet, les gestionnaires de fonds de croissance et de revenu mondiaux sont en mesure de trouver les meilleures occasions de placement dans chaque catégorie d'actif et chaque secteur. De plus, ils peuvent déterminer comment répartir les avoirs de façon appropriée entre les actions et les obligations en se fondant sur leur analyse de la conjoncture des marchés. Ils ont ainsi tendance à adopter une attitude plus prudente en période d'incertitude, mais demeurent capables d'accroître leur participation lorsque les marchés se redressent. Même si la pondération des pays et des régions très développées sera probablement toujours plus importante dans une catégorie, les gestionnaires de fonds de croissance et de revenu mondiaux possèdent généralement la marge de manœuvre nécessaire pour investir aussi dans des marchés moins développés. Ces marchés offrent des occasions de

diversification car leur corrélation avec les marchés généralistes de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest est moins grande.

Au cours des deux dernières années et demie, les marchés boursiers du monde entier ont subi des pertes énormes, comme l'illustrent les reculs à deux chiffres considérables inscrits par les indices américains, canadiens et européens. Bien que les fonds de croissance et de revenu mondiaux n'aient pas échappé à la dégringolade, leur pondération en obligations a quelque peu compensé la volatilité omniprésente.

Régions géographiques

Selon Chuck Bastyr, vice-président et gestionnaire de portefeuilles, Actions internationales, chez Altamira, et gestionnaire principal du Fonds diversifié mondial Altamira, le marché américain offre des occasions de placement attrayantes. Les États-Unis demeurent la plus forte pondération par pays dans le Fonds diversifié mondial Altamira. « En se fondant sur le modèle très suivi de la Réserve fédérale, il est permis de croire que les actions américaines sont grandement sous-évaluées (par rapport aux obligations), compte tenu des rendements obligataires actuels et du fait que l'on s'attend à une croissance soutenue des bénéfices. Sur le front des bénéfices des entreprises, le contrôle des coûts et les gains de productivité continuent de soutenir le revenu net, même si la croissance des revenus demeure modérée. L'apparition de signes tangibles de croissance de l'encaisse devrait relancer les marchés dans les mois à venir. Au quatrième trimestre, nous prévoyons que les bénéfices des entreprises enregistreront des gains à deux chiffres sur une base séquentielle, quoique que les estimations consensuelles actuelles soient peut-être un peu optimistes », explique M. Bastyr.

Le Fonds diversifié mondial Altamira maintient aussi un engagement en Asie (hors Japon), région qui offre de nombreuses

occasions de placement à long terme exceptionnelles. Parmi les raisons les plus convaincantes d'investir en Asie mentionnons :

- des facteurs démographiques favorables;
- des valeurs boursières relativement attractives;
- des rendements en dividendes supérieurs.

D'après M. Bastyr, « les entreprises asiatiques font généralement état de bilans plus solides et d'une meilleure croissance de l'encaisse; elle sont aussi moins complexes que les entreprises d'ailleurs. Les investisseurs peuvent facilement trouver des titres se négociant à un ratio cours-bénéfice de 4 à 5, et la grande majorité de ces entreprises sont bien positionnées et bien gérées. De plus, la classe moyenne reprend de nouveau des forces (après la crise de 1997 en Asie), et ces économies enregistrent encore une croissance de 3 % à 4 % par année. La Chine, particulièrement, semble très prometteuse et constitue un exemple de structure à long terme solide. »

Perspectives

Du point de vue de la valeur, les actions semblent intéressantes à l'échelle mondiale, celles de nombreuses entreprises se négociant à des niveaux inégalés depuis plusieurs années. En outre, à mesure que la confiance des investisseurs reviendra, les rendements en dividendes de nombreuses actions représenteront une option séduisante comparativement aux rendements obligataires, qui ont reculé à des creux historiques. Bien qu'il soit difficile de voir au-delà de la situation présente, adopter une vision à plus long terme à l'égard des conditions de marché actuelles devrait être rentable au cours des prochaines années.

Le Fonds diversifié mondial Altamira est un fonds de croissance et de revenu mondial de base qui est bien diversifié en ce qui concerne les catégories d'actif, les secteurs et les régions. Le Fonds offre aux investisseurs les avantages que procure une répartition d'actif stratégique réalisée par une équipe de professionnels de la gestion de portefeuille.

Rendement élevé et risque élevé ne vont pas toujours de pair

Offert en partie par

GGOF | GUARDIAN
GROUPE
DE FONDS

En règle générale, les investisseurs savent qu'ils doivent inclure dans leur portefeuille des placements à revenu fixe. Les obligations procurent une stabilité en compensant la volatilité inhérente aux actions et autres placements, et réagissent différemment aux mouvements de l'économie. C'est une erreur répandue de croire, toutefois, que les obligations à rendement élevé sont des placements à risque élevé et, par conséquent, indiqués pour les investisseurs audacieux. En réalité, les obligations à rendement élevé dans un portefeuille équilibré apportent un élément de risque acceptable, compte tenu du potentiel de rendements supérieurs.

Les obligations à rendement élevé sont intéressantes en ce qu'elles affichent une très faible corrélation aux autres catégories d'actif. C'est donc dire que leur cours n'évolue pas forcément dans la même direction que celui des actions et des obligations d'État. Elles se comportent, en quelque sorte, comme des hybrides action/obligation, agissant comme des obligations en période de recul des taux d'intérêt et comme des actions en période de hausse des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt baissent, le cours des obligations augmente, causant un resserrement des rendements obligataires, et les détenteurs d'obligations à rendement élevé reçoivent alors des gains. En revanche, lorsque les taux d'intérêt augmentent – souvent lorsque l'économie reprend de la vigueur –, les agences d'évaluation du crédit sont portées à augmenter la cote de solvabilité des titres, d'où une hausse de la valeur des obligations à rendement élevé. Dans les deux cas, les obligations à rendement élevé se trouvent en bonne posture et constituent donc un placement complémentaire des plus intéressants.

Le moment est particulièrement bien choisi pour investir dans les obligations à rendement élevé, et ce, pour deux raisons essentielles. En premier lieu, l'important écart de rendement, c'est-à-dire la

différence entre les rendements des obligations à rendement élevé et des obligations de premier ordre. En règle générale, l'écart augmente sur une base absolue et relative pour compenser un risque accru lorsque le marché est faible. L'écart entre les obligations à rendement élevé et les obligations d'État varie habituellement entre 700 et 1500 points de base. Un point de base correspond à un centième d'un point de pourcentage, soit un écart de rendement compris entre 7,0 % et 15 %. En second lieu, par suite de taux de manquement élevés et de scandales financiers, le cours des obligations émises par de solides entreprises a diminué et est maintenant abordable. En fait, plusieurs obligations canadiennes qui tombent dans la catégorie des obligations à rendement élevé sont celles de chefs de file tels que Rogers, Ford, Canada-Vie, Shaw Communications et la Banque Toronto-Dominion.

Il n'est pas simple d'investir dans des obligations à rendement élevé car, pour réussir, il faut faire des recherches poussées sur la qualité du crédit de l'entreprise. Tout d'abord, il faut connaître la capacité de cette dernière de s'acquitter de ses dettes; ceci implique de savoir évaluer son bilan, son état des résultats, sa position par rapport à la concurrence, l'historique de ses bénéfices et la qualité de son équipe de direction. En achetant des parts de fonds communs de placement, vous confiez le processus de sélection à des gestionnaires compétents et expérimentés, qui disposent des ressources voulues pour gérer un fonds d'obligations à rendement élevé. De plus, les FCP élimine le risque associé à un placement dans un titre unique en diversifiant votre portefeuille d'obligations.

Le Fonds d'obligations canadiennes à rendement élevé GGOF est l'un des meilleurs fonds de sa catégorie. Steve Kearns, le gestionnaire principal, est fort respecté dans le domaine du placement obligataire à rendement élevé. En moins de quatre ans, il a vu le Fonds accumuler

plus de 100 millions de dollars. Au service de Guardian Capital Inc., l'une des grandes sociétés canadiennes de conseil en placement à revenu fixe, M. Kearns est appuyé par Peter Hargrove, l'un des gestionnaires de placements institutionnels à revenu fixe les plus en vue au pays, et John Priestman, le gestionnaire de la plus importante fiducie de fonds de revenu du Canada. Leur équipe de gestion d'actions et d'obligations canadiennes offre la profondeur et l'expérience indispensables aux placements dans les obligations à rendement élevé.

Compte tenu de la dualité de leur nature et de leur faible corrélation aux actions et autres instruments à revenu fixe, les obligations à rendement élevé accentuent la diversification et offrent un placement complémentaire intéressant. Toutefois, cela ne veut pas dire que les obligations à rendement élevé doivent occuper une place centrale dans votre portefeuille. Nous vous suggérons plutôt d'examiner votre stratégie de placement, d'évaluer le profil de risque et la répartition d'actif qui vous conviennent, puis de déterminer s'il est avantageux d'inclure dans votre portefeuille des obligations à rendement élevé.



**UNE BONNE
RÉPUTATION
GÈNÈRE DE
BONS REVENUS**

GGOF | GUARDIAN
GROUPE
DE FONDS

www.ggof.com

Les soins de santé, aujourd'hui et demain

Investir dans les soins de santé, une bonne idée dès aujourd'hui

Les investisseurs se demandent peut-être s'il est judicieux d'investir maintenant dans le secteur de la santé. Avec tous les soubresauts du marché, il est difficile de discerner le potentiel du secteur de la santé et, à plus forte raison, de tous les autres secteurs boursiers. Néanmoins, l'évolution démographique et l'économie mondiale laissent prévoir une croissance dans le secteur de la santé à long terme.

Qui n'a pas entendu parler de la génération des baby-boomers! Cette cohorte représente une importante tranche de la population dans le monde développé. Dans les dix à vingt prochaines années, cette génération vieillissante fera augmenter de façon importante le pourcentage de la population âgée de plus de 60 ans. Au début du XXI^e siècle, cette population comptait pour 16 % en Amérique du Nord et 20 % en Europe. En 2020, elle s'établira respectivement à 23 % et 26 %¹.

Pourquoi les facteurs démographiques sont-ils si importants? La recherche sur les dépenses de santé indique que celles-ci augmentent en fonction de l'âge². Les dépenses de santé, exprimées en pourcentage du revenu disponible, augmentent nettement à partir de 65 ans. Jusqu'à l'âge de 64 ans, les dépenses de santé représentent de 3,2 % à 5,8 % du revenu disponible, mais après, elle atteignent jusqu'à 13,2 %. Au cours des dix à vingt prochaines années, une proportion importante du monde développé passera le cap des 65 ans, et les dépenses de santé augmenteront au rythme du vieillissement de cette cohorte. L'évolution démographique et l'économie des soins de santé pour les aînés ne sont pas les seuls facteurs de croissance des soins de santé dans le monde développé. D'autres éléments contribuent à la croissance à court et à moyen terme des

soins de santé. Par rapport aux pays développés, les pays en développement ont un accès moindre aux soins de santé, mais au fur et à mesure qu'ils se développeront et hausseront leur niveau de vie, la demande de services et de produits de santé ira en augmentant. Cette dynamique de l'économie mondiale pourra se traduire par une croissance du secteur de la santé dans les décennies à venir.

L'évolution démographique et l'économie mondiale font donc ressortir des occasions de placement à long terme dans le secteur de la santé. Malheureusement, les Canadiens participent peu à cette croissance par rapport au reste du monde. Le secteur de la santé ne compte que pour 3 % de l'indice TSX 300. Aux États-Unis, la santé représente plus de 14 % de l'indice S&P 500. À l'échelle mondiale, elle correspond à 12 % environ de l'indice MSCI Monde³. C'est donc dire à quel point les Canadiens ratent le potentiel de croissance du secteur de la santé.

À qui s'adressent les placements dans le secteur de la santé?

De façon générale, les Canadiens sont sous-exposés au secteur de la santé et devraient donc songer à y investir. Les placements dans la santé peuvent convenir aux Canadiens plus âgés soucieux de parer à la hausse de leurs dépenses en santé, mais aussi aux plus jeunes qui peuvent tirer parti de la croissance à long terme du secteur.

Une occasion à saisir

Malgré les perspectives de croissance à long terme dans le secteur de la santé, tous les placements ne sont pas égaux. Si les placements dans la santé vous attirent, vous devriez tout d'abord évaluer les gestionnaires qui, en tant que professionnels chevronnés du secteur, adoptent en matière de placements dans la santé une approche prudente, axée sur le long terme.

Offert en partie par



Fonds d'investissement

Le Fonds Global Sciences de la Santé Talvest est géré par Edward Owens, de la société Wellington Management Company LLP, de Boston, au Massachusetts. Responsable du placement dans le secteur de la santé depuis plus de 28 ans, M. Owens gère le fonds de santé le plus important du monde. Adoptant une approche à la fois prudente et anti-conformiste, le Fonds préconise pour ce secteur de croissance une orientation valeur axée sur le long terme. La méthode de placement a systématiquement dégagé un profil exceptionnel sous l'angle du risque et du rendement, grâce à la diversification du portefeuille dans quatre grands sous-secteurs : pharmaceutique (principaux acteurs), biotechnologie, appareils médicaux et services de santé.

En bout de ligne

Compte tenu de l'évolution démographique et des forces économiques mondiales, le secteur de la santé offre aujourd'hui un intéressant potentiel de croissance à court, moyen et long terme. À l'heure actuelle, les Canadiens ne profitent pas pleinement de cette occasion et n'exploitent pas les forces en jeu. Afin de participer à la croissance mondiale, ils auraient avantage à rechercher de façon proactive des placements dans le secteur de la santé.

Si des placements en santé sont indiqués pour votre portefeuille, sachez que Talvest peut vous offrir des occasions de placement dans la santé à l'échelle mondiale.

Les recommandations et les opinions exprimées ici sont celles de Gestion financière Talvest Inc. et ne reflètent pas forcément celles de BMO Ligne d'action.

1. Source : Division de la population du Secrétariat de l'ONU, *World Population Prospects Database*

2. Source : *2000 Consumer Expenditure Survey*, Département américain du Travail, *Bureau of Labor Statistics*

3. Source : Wellington Management Company, LLP, juillet 2002

Introduction aux fonds d'investissement de travailleurs : avantages fiscaux et potentiel de croissance supérieur

Offert en partie par
VenGrowth

Les fonds d'investissement de travailleurs (FIT) offrent l'occasion unique d'accéder aux plus brillantes sociétés avant qu'elles ne fassent leur premier appel public à l'épargne. Or, le Canada abrite des chefs de file mondiaux de la recherche-développement, un important capital de savoir et une génération montante de sociétés prometteuses œuvrant dans les sciences de la vie, la technologie et les secteurs traditionnels.

Le capital de risque

En 1983, le gouvernement fédéral lançait les FIT dans l'espoir de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) admissibles. Ces fonds représentent une forme unique de capital de risque. Jusqu'à récemment, le placement de capital de risque était l'apanage des banques d'investissement, des multinationales, des caisses de retraite et des sociétés d'assurance. Si le placement de capital de risque comporte des risques, comme son nom l'indique, il offre en contrepartie un potentiel de rendements supérieurs à la moyenne. Depuis le lancement de FIT tels que VenGrowth II Fund et VenGrowth Advanced Life Sciences Fund, les particuliers ont enfin accès aux lucratifs rendements des fonds de capital-risque.

À l'avant-garde de l'innovation et de la création d'emplois

Rien n'est petit dans les « petites et moyennes entreprises » dans lesquelles les FIT investissent. Évaluées à près d'un million en nombre, les PME canadiennes embauchent quelque 6,4 millions de travailleurs, soit 62 % de la main-d'œuvre du secteur privé, et contribuent plus que tous les autres à la croissance de l'emploi dans l'entreprise privée au Canada. La philosophie prudente de VenGrowth a fait ses preuves : elle consiste à investir dans des sociétés matures dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 et 7 millions de dollars, et ce, afin de réduire le risque global.

Mettre la main à la pâte – Le rôle de la direction

Il faut savoir que le capital n'est qu'un élément de l'équation du capital de risque. Les gestionnaires de capital-risque sont des professionnels responsables non seulement de la sélection des sociétés formant le portefeuille, mais aussi de leur direction. Souvent, les gestionnaires siègeront au

conseil d'administration de ces sociétés, leur apporteront un savoir-faire propre au secteur et agiront à titre de conseiller stratégique pour le portefeuille composé principalement de sociétés privées. L'examen d'un placement FIT doit tenir compte du calibre de l'équipe de placement et de sa feuille de route, plus précisément de sa capacité d'attirer et de diriger les sociétés, puis de s'en départir. Les fonds VenGrowth sont gérés par VenGrowth Capital Partners, l'une des plus importantes sociétés de gestion de capital-risque du Canada, qui exerce ses activités depuis vingt ans pour le compte de particuliers, d'institutions et de fondations familiales. Au cours de cette période, VenGrowth s'est départie de 21 sociétés au moyen de premiers appels publics à l'épargne, de fusions ou d'acquisitions stratégiques (en date du 31 août 2002). Ces événements se traduisent par un supplément de valeur pour les investisseurs.

Un avantage fiscal exceptionnel

Afin d'encourager l'investissement dans les jeunes sociétés canadiennes, le gouvernement fédéral et certaines provinces offrent d'importants incitatifs fiscaux en échange des placements dans les FIT. Par exemple, un placement dans le VenGrowth II Investment Fund Inc. et le VenGrowth Advanced Life Sciences Investment Fund Inc., donne aux résidents canadiens un crédit d'impôt fédéral de 15 % pour la première tranche de 5 000 \$ investis chaque année d'imposition. Ces crédits s'ajoutent aux économies d'impôt REER, les FIT étant pleinement admissibles au REER.

Des règles fiscales légèrement différentes s'appliquent pour les résidents ontariens : le VenGrowth II Investment Fund est assorti d'un crédit d'impôt provincial de 15 % également, soit des crédits totaux de 30 % pour les premiers 5 000 \$ investis chaque année. De plus, le VenGrowth Advanced Life Sciences Investment Fund est admissible au titre du programme ontarien du Fonds d'investissement axé sur la recherche (FIAR)*. Le programme accorde un crédit d'impôt provincial additionnel de 20 % sur la première tranche de 5 000 \$ investis chaque année, soit des crédits totalisant 35 % par année. En vertu de la loi actuellement en vigueur, l'investisseur doit détenir ses placements FIT et FIAR au moins huit ans pour tirer pleinement parti des avantages fiscaux.

Hausse de la limite de contenu étranger

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, de nombreux FIT répondent aux critères de « bien de petite entreprise » et permettent donc de hausser la limite de contenu étranger de 3 \$ pour chaque dollar investi dans un FIT, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur du REER. Voilà peut-être un moyen d'accroître encore l'avantage fiscal des FIT et de diversifier davantage le portefeuille grâce à l'élargissement du contenu étranger.

Pour plus de renseignements sur les fonds VenGrowth II Fund et VenGrowth Advanced Life Sciences Fund, visitez le site www.vengrowth.com.

Avis important :

Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus au sujet du VenGrowth II Investment Fund et du VenGrowth Advanced Life Sciences Investment Fund avant d'investir. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. La disponibilité des crédits d'impôt et la majoration de la limite du contenu étranger sont soumises à certaines conditions et aux limites établies. Les crédits d'impôt sont généralement assujettis à une récupération fiscale si les actions sont rachetées dans un délai de huit ans.

Les déductions au titre des REER ne s'appliquent pas uniquement au VenGrowth II Investment Fund et du VenGrowth Advanced Life Sciences Investment Fund. Toute mention de VenGrowth Capital Partners désigne VenGrowth Capital Partners Inc., une société affiliée aux gestionnaires des fonds. Les parts de fonds sont offertes par des agents accrédités et autorisés à les vendre. Les parts du VenGrowth II Investment Fund et du VenGrowth Advanced Life Sciences Investment Fund ne sont pas vendues au Manitoba.

*Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à appuyer les sociétés axées sur la recherche-développement, d'où le crédit d'impôt additionnel accordé aux FIT qui répondent aux critères des FIAR. Pour se qualifier comme FIAR, le FIT doit détenir au moins 50 % des placements dans des sociétés qui, en règle générale, consacrent au moins 50 % de leurs dépenses à la recherche et au développement expérimental.

Tournée nationale sur les fonds d'investissement 2003

MARKHAM

Samedi 25 janvier à 10 h 30
Radisson Hotel Toronto-Markham
Norwegian I-II-III
50 East Valhalla Drive
1 866 388-3886
rsvp@bmolignedaction.com

Titres à faible capitalisation

Damon Murchison,
vice-président de district, Fidelity Investments
Fiducies de placement

John Priestman,
directeur général et gestionnaire de portefeuille principal, Guardian Capital Inc.

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

MONTRÉAL

Mardi 28 janvier à 19 h
Holiday Inn Select, Salle de bal
99, av. Viger Ouest
1 877 747-7741

rsvp@bmolignedaction.com

Les placements axés sur le revenu dans un contexte de faibles taux d'intérêt

Gilles Lefebvre,
vice-président, Ventes régionales, Québec, GGOF

Perspectives sur les obligations

Anne-Marie Thomas,
vice-président et gestionnaire de portefeuilles, Altamira

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

OTTAWA

Mercredi 29 janvier à 19 h
Musée canadien de la nature Auditorium
240, rue McLeod
1 877 747-7740

rsvp@bmolignedaction.com

Titres à faible capitalisation

Sebastian van Berkomp,
Président - Van Berkomp and Associates Inc.
gestionnaire du Fonds d'Actions Canadien à Faible Capitalisation Talvest

Titres mondiaux d'occasion

Chuck Bastyr, vice-président et gestionnaire de portefeuille, Altamira

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

TORONTO

Judi 30 janvier à 18 h
The Learning Network
First Canadian Place
100, rue King Ouest - Rez-de-chaussée
1 877 747-7740

rsvp@bmolignedaction.com

Titres à revenu fixe

Jacques Prevost,
premier vice-président - Produits quantitatifs,
TAL Gestion globale d'actifs inc.

Placements judicieux sur le plan fiscal

Carol Bezaire, Assistant Vice-President,

Fonds AIM/Placements Trimark

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

BURLINGTON

Samedi 1 février à 10 h 30
Burlington Convention Centre, Emerald Hall
1120 Burloak Drive
1 877 747-7740

rsvp@bmolignedaction.com

Titres à faible capitalisation

Damon Murchison,
vice-président de district, Fidelity Investments

Placements judicieux sur le plan fiscal

Carol Bezaire, Assistant Vice-President,

Fonds AIM/Placements Trimark

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

CALGARY

Mardi 4 février à 19 h
Telus Convention Centre
Glen Rooms 203-204
120, 9th Avenue S.-E.
1 877 747-7740

rsvp@bmolignedaction.com

Fonds de travailleurs

Craig Keates, vice-président et directeur national des ventes VenGrowth

Titres mondiaux d'occasion

Mark Grammer, vice-président et gestionnaire de portefeuille, Altamira

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

VANCOUVER

Judi 6 février à 19 h
Sheraton Wall Centre Hotel
Junior Ballroom C, D
1088, rue Burrard
1 877 747-7740

rsvp@bmolignedaction.com

Les placements axés sur le revenu

Chad Tidy,
directeur régional des ventes, C.-B., GGOF

Titres mondiaux d'occasion

Mark Grammer,
vice-président et gestionnaire de portefeuille, Altamira

Placements judicieux pour composer

avec la volatilité du marché

Ranga Chand

Ces conférences vous sont offertes par :

BMO  Ligne d'action

 Fidelity Investments®

 TALVEST™
Fonds d'investissement

 AIM TRIMARK

 GGOF | GUARDIAN GROUPE DE FONDS

 VenGrowth

 Altamira

Le point sur les fonds d'investissement est publié pour vous informer. Il ne vise pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux ni des conseils de placement ou de comptabilité et il ne saurait être consulté à ces fins. Pour tout conseil juridique ou de placement ou pour toute aide professionnelle, veuillez vous adresser à des professionnels compétents. Le contenu de ce bulletin provient de sources que nous croyons fiables; nous ne pouvons toutefois garantir son exactitude. BMO Ligne d'action Inc. n'assume aucune responsabilité relativement à tout renseignement sur les fonds d'investissement tels que le classement général, le classement par quartiles, les cotes, les analyses de taux de rendement, la volatilité ou toute autre expression de la performance présentée dans ce bulletin sous forme de publicité. Le point sur les fonds d'investissement est publié chaque trimestre par BMO Ligne d'action Inc. Veuillez faire parvenir commentaires et suggestions au Rédacteur, BMO Ligne d'action Inc., First Canadian Place, 100 King Street West, 54^e Floor, Toronto (Ontario) M5X 1H3.

Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les fonds d'investissement sont offerts par voie de prospectus, que vous devriez lire attentivement avant d'effectuer tout placement. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garantis, la valeur des parts et le rendement des placements fluctueront. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni par tout autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental et ne sont pas garanties par la Banque de Montréal.

¹Selon le classement du quotidien *The Globe and Mail*, 26 janvier et 14 septembre 2002 et la Gómez Canada 2002 Q1 et Q3 Canadian Brokers Scorecard.

²« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et « Ligne d'action » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

³Le logo « 5 étoiles - En tête des firmes d'investissement direct » est une marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Membre de BMO Groupe financier.

MEMBRE
FCPE

6700011 (01/03)